



## LETTRE OUVERTE DES AGENTS DU RHONE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU C T P D

**Monsieur le Président,**

Le CTPD (2/2006), qui doit avaliser de nouvelles suppressions d'emplois, se tient dans une situation de crise profonde et de mobilisation persévérante des personnels puisque, depuis le début de l'année 2005, 230 000 journées de grève sont décomptées au Minéfi, soit 10 fois plus qu'en 2004, ce qui démontre l'ampleur du mécontentement.

Nous nous sommes largement inscrits dans ces actions.

Aujourd'hui encore, nous exprimons notre exaspération de ne pas être entendus ni par le Ministre, ni par le DG, ni par les Directeurs locaux.

Nous en avons plus qu'assez :

- ◆ De subir les suppressions d'emplois et la dégradation continue de nos conditions de travail
- ◆ De supporter l'empilement des réformes imposées à marche forcée
- ◆ De ne pas voir nos qualifications reconnues.
- ◆ D'être continuellement traités par le mépris.
- ◆ Mépris du Ministre quand il affiche une ambition sociale se soldant par 1165 suppressions d'emplois (- 6 A, - 1 B, - 23 C dans le Rhône), qui vont encore dégrader nos conditions de travail, ainsi que le service public fiscal et foncier.

Une nouvelle raison invoquée pour justifier ces suppressions repose sur «un potentiel de productivité basé sur l'efficacité de chaque direction » c'est à dire, la prééminence de la performance et de la culture de résultat au détriment de la recherche de la qualité du travail.

Ce concept fumeux d'efficacité est la négation même du rôle premier des services publics.

Supprimer des emplois au nom de ce concept, c'est aussi nier la charge de travail des agents.

- Mépris et provocation lorsque le DG propose la Médaille du super méritant, et instaure le salaire au mérite par l'évaluation-notation.
- Mépris le 29 novembre, lorsque le ministre renvoie l'examen des revendications des agents au CTPM du 16 décembre.
- Mépris du DG quand il affirme, au CTPC emplois du 6 décembre dernier, que les agents portent une part de responsabilité dans les difficultés à gérer la redevance télé par exemple, en ce qu'ils sont encore empreints d'une culture ancienne et réticents à prendre pour argent comptant les déclarations des contribuables.

- Mépris du Ministre quand il annonce par voie de presse la mise en place de la Déclaration Pré remplie, sans avoir pris la peine d'en informer les agents et leurs Organisations syndicales, et sans qu'en soient évoquées les conséquences sur le travail des services.
- Enfin, mépris du Ministre de la Fonction Publique qui refuse de discuter la revalorisation du point d'indice.

Et la liste pourrait encore s'allonger !

Du Ministre au Directeur, on se moque de nous en parlant de dialogue social !

Sur tous ces sujets, les agents attendent des réponses de votre part.

Nous tenons à vous exprimer clairement notre ras-le-bol ; vous devez l'entendre et nous exigeons la prise en compte de nos revendications, exprimée par nos représentants syndicaux, ainsi que l'ouverture de négociations à tous les niveaux.